

SALIES AU COEUR



Chères Salisiennes, chers Salisiens,

Suite à l'annonce de Monsieur le Maire, Thierry Cabanne, d'installer 40 caméras de vidéoprotection au centre-ville pour un montant de 150 000 euros à charge des citoyens, nous dénonçons un projet disproportionné.

Déjà en 2011, Mr Cabanne et son équipe alors élus d'opposition étaient contre un projet de vidéoprotection de moindre envergure. A l'époque, Mr le Maire Claude Serre Cousiné avait eu la sagesse d'écouter son équipe et l'opposition et avait lancé une « réflexion des dispositifs envisageable ».

En 2020 lors de la campagne électorale nous vous rappelons que dans notre projet nous souhaitons équiper uniquement 3 sites de vidéo protection (la mairie, le centre des congrès et les services techniques). Suite à cette proposition voici ce qu'a répondu le candidat Thierry Cabanne le 26 juin 2020 sur la page Facebook « Tous pour Salies » Nous citons : « Nos concurrents prônent la vidéo surveillance. C'est un choix mais investir dans ce système aura certainement une répercussion automatique sur les finances de la ville et indirectement sur la population. Chercher des solutions avec vous et pour votre bien être est notre priorité. C'est ensemble que nous trouverons à éradiquer ces incivilités. »

Mr le Maire, nous prenons acte de votre promesse de campagne et donc : nous réclamons, la suspension du projet et réclamons, maintenant, qu'une consultation de la population soit lancée, nous réclamons, enfin, qu'un débat et un vote au conseil municipal soit réalisé suite à la consultation citoyenne. - Au-delà des clivages ce sujet nous concerne tous et doit être dépassionné, réfléchi, et objectif.

4 questions se posent aujourd'hui : Quel a été le diagnostic pour en arriver là ? Quels sont les chiffres de la délinquance et particulièrement en Centre-Ville? Quels seront les coûts de fonctionnement supplémentaires et de maintenance associés?

Chers Salisiens, ce sujet nous concernant tous, c'est ensemble que nous trouverons la meilleure des solutions. A ce titre, un collectif salisien demande par pétition un débat public ainsi qu'un référendum local. Nous partageons pleinement leur démarche.

Vous pouvez signer la pétition internet : <https://urlz.fr/ixa8>

ENSEMBLE POUR DEMAIN-AMASSAS PER DOMAN



750 jours après les élections municipales, la question essentielle demeure de savoir quel Salies nous voulons ensemble pour demain - amassas per doman:

Une ville où on échange sur les sujets importants, où on privilégie le dialogue et l'écoute dans des réunions publiques ou par des consultations citoyennes régulières OU une ville où les décisions sont prises par un petit cercle de "sachants" qui s'approprient le pouvoir sans partage ?

Une ville qui privilégie l'harmonie avec notre environnement OU une ville enfermée dans le monde d'avant synonyme de fuite en avant ?

Une ville qui recherche des solutions pour lutter contre l'individualisme et renforcer la solidarité OU une ville qui se réfugie derrière des règlements et de la vidéosurveillance ?

Une ville qui répond aux défis climatique et énergétique OU une ville de parkings et de voitures ?

Une ville de biodiversité OU une ville de bitume ?

Une ville intergénérationnelle qui favorise l'intégration à tous les âges de la vie et l'ouverture à tou.te.s OU une ville qui accentue le repli sur soi à travers ses choix d'urbanisme et de sécurisation à tout crin ?

Une ville où vous êtes acteurs pour co-construire et porter des initiatives citoyennes OU une ville de détracteurs qui raillent les inspirations nouvelles ?

Dans le fonctionnement actuel on ne peut que regretter le manque de concertation, à savoir la recherche d'un accord en vue d'une prise de décision ou d'un projet commun entre toutes les personnes concernées - élu.e.s et citoyen.ne.s - qui ont des intérêts convergents pour notre ville de Salies. C'est par la coopération et non par la concurrence que l'on réussit à construire du commun.

L'expérience de la Convention Citoyenne pour le Climat nous démontre qu'un collectif de citoyens ayant les moyens concrets de délibérer en termes de temps et de qualité de l'information et sans rapports de pouvoir entre eux s'oriente vers des propositions politiques empreintes de mesure et d'égalité.

Nous aussi voulons favoriser l'émergence des thématiques chères aux Salisien.ne.s. Cette démarche vous interpelle et vous souhaitez participer à cette réflexion: contactez-nous, venez nous rejoindre Ensemblepourdemain_Salies@protonmail.com

TOUS POUR SALIES



Chères Salisiennes, chers Salisiens,

Élément de notre programme électoral 2020, la vidéoprotection – pourtant aussi inscrite dans les actions envisagées par la principale liste d'opposition - fait partie d'un dispositif global de protection notamment contre toute forme de délinquance. Or aujourd'hui de nombreuses informations fausses circulent sur ce sujet, soutenues et alimentées par ces mêmes personnes. Rétablissons quelques vérités :

NON il ne s'agit pas de vidéosurveillance, mais bien de vidéoprotection. Le visionnage des images n'est opéré que par les personnes habilitées et notamment notre maire Thierry CABANNE qui, de par sa fonction, est officier de police judiciaire (OPJ). Pour que les images puissent être visionnées, un dépôt de plainte est indispensable, suivi d'une réquisition de la Gendarmerie précisant les faits. Ensuite, ces images sont enregistrées et transmises au gendarme chargé de l'enquête et jointes au dossier pour le tribunal.

NON ce ne sont pas quelques élus qui décident seuls du nombre et des lieux d'installation des caméras. Leur mise en place s'appuie sur une étude préalable conduite par les services compétents de la Gendarmerie nationale. Un contrôle de la proportionnalité est, de plus, exercé par les services préfectoraux afin de garantir que les systèmes de vidéoprotection ne portent pas une atteinte excessive au droit de chacun au respect de sa vie privée, au regard de l'intérêt qu'ils présentent en termes de sécurité ou d'ordre public.

NON la vidéoprotection ne coûtera pas 150 000 € aux Salisien.ne.s. Si ce montant correspond bien à l'investissement du projet, il convient de rappeler que subventions déduites, le reste à charge pour la commune ne s'élève plus qu'à 30 000 €, soit 20% du montant initial. Un montant à mettre en regard du coût des incivilités pour chacun.e d'entre nous lors du remplacement par exemple, de matériels et équipements tels qu'arbustes, bancs publics, vitrines de magasin, etc.

Mobilisés pour le développement de Salies, nos efforts portent aujourd'hui sur l'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité au travers, notamment, de l'aménagement du Jardin public, qui bénéficiera en outre d'une végétalisation d'envergure.

Tous Pour Salies, un engagement fort pour le bien-être, le bien vivre et le bien agir !



GOVERNEMENT
Écoute
Justice
Proximité

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



#NeRienLaisserPasser

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :
ArretonsLesViolences.gouv.fr

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
3919**

NUMÉROS
D'URGENCE
17 114